

Cosmina Simona LUNGOI

DIDACTIQUE DU FLE. SYNTHÈSES ET APPLICATIONS PÉDAGOGIQUES

Cosmina Simona LUNGOI

**DIDACTIQUE DU FLE.
SYNTHÈSES ET APPLICATIONS
PÉDAGOGIQUES**



Copyright © 2014, **Editura Pro Universitaria**

Toate drepturile asupra prezentei ediții aparțin
Editurii Pro Universitaria

Nicio parte din acest volum nu poate fi copiată fără acordul scris al
Editurii Pro Universitaria

Descrierea CIP a Bibliotecii Naționale a României

LUNGOCI, COSMINA SIMONA

**Didactique du FLE : synthèses et applications
pédagogiques** / Cosmina Simona Lungoci. - București :
Pro Universitaria, 2014

Bibliogr.

ISBN 978-606-647-951-6

811.133.1

Préambule

Cet ouvrage s'adresse aux étudiants qui suivent le module de formation psychopédagogique et qui s'interrogent sur leur future profession, celle d'enseignant de français langue étrangère, aux enseignants de FLE débutants et à tous les professeurs de FLE qui veulent actualiser leurs compétences dans un domaine précis des pratiques didactiques en FLE et/ou des concepts méthodologiques auxquels ces pratiques sont liées.

L'objectif de notre ouvrage est d'allier la théorie à la pratique dans le domaine de la didactique du FLE, offrant aux enseignants des approches à la fois pragmatiques et directement applicables en classe, fondées sur les théories didactiques actuelles.

Les contenus sont organisés en 14 chapitres, qui suivent la même démarche. Chaque module commence par la présentation des objectifs de formation, suivis par une partie théorique et par une partie contenant des applications pédagogiques (les rubriques *Mise en situation*, *Étude de cas* et *Testez vos connaissances*).

Ce livre ne répondra pas à tous les problèmes que se posent les enseignants de FLE (débutants ou en formation). Notre objectif a été de réaliser une vaste synthèse des ouvrages représentatifs du domaine de la didactique du FLE et de mettre à la disposition des enseignants des propositions pour organiser leurs classes, des réflexions théoriques, des informations, des pistes méthodologiques et des stratégies pédagogiques. Nous ajoutons aussi une perspective complémentaire: faire du professeur de français langue étrangère d'aujourd'hui et de demain un enseignant réflexif, capable de réfléchir sur ses pratiques de classe.

1. OUTILS ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE UTILISÉS DANS L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE/ÉVALUATION DU FLE



Objectifs de formation

- S'informer sur les documents de référence utilisés dans l'enseignement/apprentissage/évaluation du FLE;
- Mettre en relation les informations fournies par ces outils avec les pratiques de classe.

Dans le contexte de la francophonie et de l'Europe élargie, de nouveaux documents et outils de référence dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères ont été élaborés afin d'introduire des innovations méthodologiques pour la conception des programmes d'enseignement, de développer une approche communicative de l'enseignement, de faciliter la mobilité des personnes dans l'espace européen et de créer un cadre unitaire d'évaluation:

 *Le Niveau-Seuil*

 Un *Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer* (CECR)

 *Le Portfolio européen des langues* (PEL)

 *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe, etc.*

Le Niveau-Seuil

Vers le milieu des années soixante-dix, des spécialistes ont élaboré un modèle opérationnel de ce que certains groupes d'apprenants (touristes, hommes d'affaires, migrants, etc.) doivent être capable de faire lorsqu'ils se servent d'une langue pour communiquer de manière indépendante dans un

pays. Ils ont ainsi défini les savoirs et les savoir-faire nécessaires pour parvenir à un certain „seuil” de communication. Pour le français, *Le Niveau Seuil* a été élaborée en 1976 (Cf. *Descriptions de niveaux de référence pour les langues nationales et régionales (DNR), Des instruments pour la description d'une langue: le concept de niveau seuil*, www.coe.int).

Instrument destiné aux responsables de programmes, aux auteurs de manuels et aux enseignants, il sert à définir, évaluer des objectifs et à élaborer de contenus (Cf. Robert, 2008: 138).

L'ouvrage est organisé en 5 sections:

- Approche d'un niveau-seuil
- Publics et domaines
- Actes de parole
- Grammaire
- Objets et comportements.

Le Niveau-Seuil se présente „comme un inventaire des actes de parole et de leurs réalisations, complété par un recensement des notions générales et spécifiques inhérentes à la langue et la présentation d'une grammaire notionnelle, outil qui donne à un apprenant les moyens de décrire sa perception du monde” (Robert, 2008: 138).

Un Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer (CECR)¹

En 2001, paraît le CECR, un ouvrage qui englobe le Niveau-Seuil, puisqu'il entend décrire la gamme complète des compétences en matière de communication linguistique (Cf. Robert, 2008: 138). „Le *Cadre européen commun de référence* offre une base commune pour l'élaboration de programmes de langues vivantes, de référentiels, d'examens, de manuels, etc. en Europe. Il décrit aussi complètement que possible ce que les apprenants d'une langue doivent apprendre afin de l'utiliser dans le but de communiquer; il énumère également les connaissances et les habiletés qu'ils doivent acquérir afin d'avoir un comportement langagier efficace. La description englobe aussi le contexte culturel qui soutient la langue. Enfin, le

¹ Ces références sur le CECRL apparaissent aussi dans notre ouvrage, *Ghid de practică pedagogică. Specializarea Limba și literatura franceză*, București, Editura Pro Universitaria, 2013, p. 28-29.

Cadre de référence définit les niveaux de compétence qui permettent de mesurer le progrès de l'apprenant à chaque étape de l'apprentissage et à tout moment de la vie" (*Un Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer*, Division des Politiques Linguistiques, Strasbourg, Chapitre 1, 1.1., www.coe.int).

Organisation de l'ouvrage:

Chapitre 1: Le *Cadre européen commun de référence* dans son contexte politique et éducatif

Chapitre 2: Approche retenue – développe l'approche comme **Perspective Actionnelle**

Chapitre 3: Les Niveaux communs de référence qui sont accompagnés de la formulation des **descripteurs** où on trouve la définition des niveaux A1 à C2 qui sont aujourd'hui à la base des épreuves utilisées pour les certifications.

Chapitre 4: L'utilisation de la langue et l'apprenant/utilisateur

Chapitre 5: Les compétences de l'apprenant/utilisateur

Chapitre 6: Les opérations d'enseignement et d'apprentissage des langues

Chapitre 7: Les tâches et leur rôle dans l'enseignement et l'apprentissage des langues

Chapitre 8: Diversification linguistique et curriculum

Chapitre 9: Évaluation

Annexe A: Élaboration de descripteurs de compétences

Annexe B: Échelles de démonstration

Annexe C: Les échelles de DIALANG²

Annexe D: Les spécifications de ALTE (Association of Language Teachers in Europe) (*Un Cadre ...*, Sommaire, www.coe.int; Cf. aussi Bertocchini, Costanzo, 2008: 82).

Le CECR est un outil de référence en matière d'enseignement/apprentissage des langues étrangères. Il est aussi un instrument culturel, économique et politique ayant parmi les objectifs de ses actions, les suivants:

- outiller tous les Européens pour les défis de l'intensification de la mobilité internationale et d'une coopération plus étroite les uns avec les autres;

² „DIALANG est un système d'évaluation à l'intention des apprenants en langues qui souhaitent avoir une information diagnostique sur leur compétence". (*Un Cadre ...*, Annexe C, www.coe.int).

- promouvoir compréhension et tolérance mutuelles, respect des identités et de la diversité culturelle par une communication internationale plus efficace;
- entretenir et développer la richesse et la diversité de la vie culturelle en Europe par une connaissance mutuelle accrue des langues nationales et régionales, y compris les moins largement enseignées;
- répondre aux besoins d'une Europe multilingue et multiculturelle en développant sensiblement la capacité des Européens à communiquer entre eux par-delà les frontières linguistiques et culturelles, etc. (*Un Cadre ...*, Chapitre 1, www.coe.int).

Le Portfolio européen des langues (PEL)

Les dictionnaires définissent „le portfolio” comme: „un dossier personnel dans lequel les acquis de formation et les acquis de l'expérience d'une personne sont définis et démontrés en vue d'une reconnaissance par un établissement d'enseignement ou un employeur” (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Portfolio>).

Une possible définition qui pourrait se rapporter à l'enseignement/apprentissage des langues serait la suivante: „un ensemble systématique, réfléchi et organisé de travaux qui sert de base à l'évaluation” (Bertocchini, Costanzo, 2008: 88).

Le Portfolio européen des langues est un instrument permettant aux personnes qui étudient ou ont appris une langue de consigner les résultats de leur apprentissage et leurs expériences culturelles, et d'y réfléchir.

Il a été mis au point par la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe pour:

- contribuer au développement de l'autonomie de l'apprenant, du plurilinguisme ainsi que de la sensibilité et de la compétence interculturelles;
- permettre aux utilisateurs de consigner les résultats de leur apprentissage linguistique ainsi que leur expérience d'apprentissage et d'utilisation de langues. (*Le Portfolio européen des langues*, www.coe.int)

La structure de cet outil est identique pour tous les pays et comporte trois parties:

- le **Passeport des langues**, qui donne une vue d'ensemble des capacités de l'apprenant en différentes langues à un moment donné.
- la **Biographie** langagière, qui favorise l'implication de l'apprenant dans la planification de son apprentissage, dans la réflexion sur cet apprentissage et dans l'évaluation de ses progrès.
- le **Dossier**, qui permet à l'apprenant de rassembler des travaux personnels qui lui serviront à documenter ses acquis. (*Le Portfolio européen des langues*, www.coe.int)

Le PEL est la propriété de l'apprenant et il est lié au *Cadre européen commun de référence pour les langues* (les utilisateurs s'auto-évaluent par rapport aux niveaux de compétence du CECR). Dans ce cadre, l'évaluation est devenue un processus beaucoup plus nuancé et complexe dont on tâche d'éliminer le plus possible l'arbitraire et le subjectif. (Mureşanu Ionescu, 2007: 45)



Mise en situation: À partir du document ci-dessus, dites quelles sont les buts et les fonctions que peut avoir un *Portfolio européen des langues*?

De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe

Le *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe* s'adresse à ceux qui influencent, formulent et mettent en œuvre les politiques linguistiques éducatives, proposant des approches pour le développement de politiques. Il est conçu de manière à prendre en compte les besoins de contextes éducatifs divers.

Le *Guide* comporte trois parties:

- Analyse des politiques linguistiques éducatives actuellement menées en Europe (analyse des caractéristiques communes des politiques des états membres et exposition des principes du Conseil de l'Europe);

- Présentation des données nécessaires à l'élaboration des politiques linguistiques éducatives (méthodologie pour la construction, des éléments/facteurs à prendre en compte pour des décisions);
 - Descriptions des formes de mise en œuvre des politiques linguistiques éducatives (principes en matière d'orientation pour des politiques et choix des options pour les décideurs pour mettre en œuvre la diversification de l'offre en langues et l'éducation plurilingue (construction des compétences plurilingues); inventaire des moyens techniques et description de chaque «solution» avec éléments d'évaluation des coûts, de la durée de mise en place, des moyens, des conséquences pour la formation des enseignants, de la gestion administrative, etc. (Cf. *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue: Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*, www.coe.int).



Testez vos connaissances (Cf. Robert, 2008: 27, 139, 167)

Cochez la bonne case:

1. Le CECR vise à rapprocher linguistiquement et culturellement les Européens.
 Vrai Faux
2. Tous les publics d'apprenants sont pris en compte par le CECR.
 Vrai Faux
3. Le CECR a intégré le Niveau-seuil.
 Vrai Faux
4. Le succès du CECR est dû, en partie, à sa présentation détaillée des niveaux communs de référence.
 Vrai Faux